

Vélo Sud 77 invite les élus à venir reconnaître la boucle des Deux Fleuves

Lors de la journée européenne du vélo, l'association de défense des promeneurs en deux roues a effectué les 30 km de chemin. Au terme de la balade, elle fait le point sur cette réalisation.

Inaugurée il y a deux semaines, la boucle des Deux Fleuves semblait faire la fierté des élus de la communauté de communes. D'une part pour son coût, puisque ce projet n'a rien coûté à l'intercommunalité, le Conseil général ayant subventionné à hauteur de 70 % et 30 % par la Région, d'autre part parce qu'il marque le démarrage d'une grande campagne d'éco-responsabilité et d'effort environnemental de la part de la CC2F. Cet événement avait même été l'occasion pour Yves Jégo, président de la communauté de communes et secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer, de se réjouir de l'ouverture de ce chemin cyclo-pédestre de 30 kilomètres et d'annoncer les grands projets inscrits dans la continuité de cette réalisation. Léo Aiello, conseiller général du canton de Montereau, avait également fait part de sa satisfaction du résultat et des efforts départementaux réalisés pour promouvoir les chemins de randonnées dans toute la Seine-et-Marne.

Au lendemain de cette inauguration, à l'occasion de la fête européenne du vélo, l'association locale Vélo Sud 77 avait donné rendez-vous aux cyclistes passionnés des grandes randonnées en nature. Mais finalement, au terme de la balade, il semblerait que tout le monde n'ait pas été forcément convaincu par cette grande boucle cyclo-pédestre.

Avis partagés

La promenade aura duré deux heures et demi. Au terme du pique-nique qui a clôturé la sortie, quelque quarante cyclistes

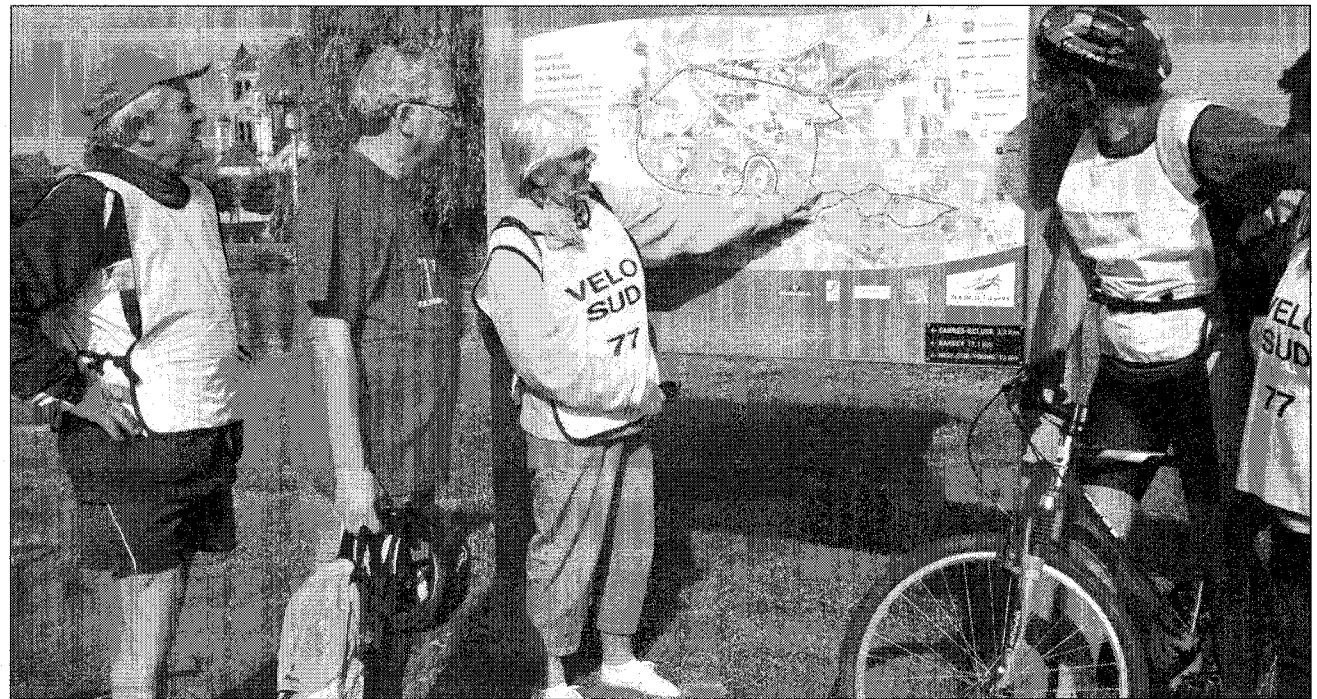
présents étaient invités à répondre à un petit questionnaire afin d'apporter un premier avis sur cette boucle. Trente-trois d'entre eux ont accepté d'y répondre. Mais d'après les résultats, il semblerait bien que l'engagement des élus lors de l'inauguration de la veille n'ait pas été partagé par ces cyclistes habitués des balades dominicales.

Si deux tiers du groupe connaissaient déjà ce circuit, pour l'avoir pratiqué notamment lors d'une sortie vélo en 1997, sortie qui avait d'ailleurs été à la base d'une proposition par l'association d'un projet d'un tel circuit, 6 % des personnes interrogées confient ne pas vouloir recommander ce circuit aux enfants et aux personnes à mobilité réduite. Un premier point contraire pour cette boucle qui avait été présentée comme une idée idéale pour une sortie en famille.

Côté équipement, les avis sont partagés. Si 75 % des cyclistes ont été satisfaits par le mobilier installé et 60 % ont trouvé les panneaux d'information bien implantés, 65 % des personnes interrogées jugent le revêtement mal adapté à la pratique du vélo, de même qu'ils sont 50 % à ne pas avoir été satisfaits par le positionnement du balisage.

Cyclable, oui mais...

Finalement, pour l'association de défense des usagers de la bicyclette, cette première boucle des Deux Fleuves n'est adaptée qu'aux VTTistes sportifs et ne correspond pas aux attentes des cyclistes occasionnels. « L'ac-



Avant de prendre le départ de la boucle, les cyclistes de Vélo Sud avaient pris le temps de reconnaître le parcours

cessibilité de tous les cyclistes passe par la mise en place d'un revêtement consolidé, tel que du bitume ou un équivalent », estime Vélo Sud 77. « Les familles doivent pouvoir circuler par tous les temps et sans danger sur cette boucle. » Une boucle qui n'est d'ailleurs pas fermée, comme l'a fait remarquer l'association, « puisqu'à partir du Pont Saint-Martin et ce, jusqu'à la halte fluviale, les cyclistes traversent sans protection la zone

industrielle avant de rejoindre la D 411. »

Suite à cette étude auprès de ses cyclistes, Vélo Sud a écrit un courrier au président de la Communauté de communes Yves Jégo afin de prendre rendez-vous pour réfléchir à ce qui pourrait être amélioré pour que chacun soit satisfait. Ainsi, l'association a notamment fait part de plusieurs sujets tel que la limitation de l'accessibilité aux véhicules motorisés, la mise au point d'un

planning de maintenance, la prévision d'aires de stationnement pour les pêcheurs... « La prise en considération de ces remarques témoignerait d'une volonté de concertation qui n'a pas eu lieu dans ce projet », a conclu Vélo Sud.

Dans le compte rendu de leur étude réalisée lors de cette sortie vélo, les représentants de l'association ont invité les élus cyclistes à les accompagner pour parcourir l'intégralité du cir-

cuit afin qu'ils donnent leurs impressions. « Au cours de l'inauguration, nous avons demandé à plusieurs élus, très satisfaits de cette réalisation, s'ils avaient reconnu ce circuit. Aucun n'avait vérifié ce qu'il approuvait. » L'avenir dira si les élus communautaires répondront favorablement à l'invitation de Vélo Sud 77.